

Inv. 1287



— 377 —



ILES ST PIERRE ET MIQUELON

LE FOYER PAROISSIAL

BULLETIN MENSUEL

15 NOVEMBRE 1941

(18^e année. —

No 215



Le séchage de la morue.

Administration :

Presbytère de St Pierre

Abonnements :

St Pierre : 12 f. ; France : 15 f

Canada : 20 f. ; Etranger : 25 f



Calendrier du Mois de Décembre 1941.

N. B.— Les messes ont lieu, les dimanches et fêtes, à 6 h. $\frac{1}{2}$, 8 h. et 10 h. ; les jours de semaine à 6 h., 7 h. et 8 h.

1 Lundi.— S. André, apôtre.— Le soir à 6 h., chapelet et salut.

3 Mercredi.— S. François Xavier, conf.— Fête patronale de la Propagation de la Foi.— Le soir à 8 h., office avec sermon : quête par les Dames Zélatrices.

4 Jeudi.— S. Pierre Chrysologue, év. conf. et doct.— Le soir à 8 h., Heure Sainte de la Confrérie du T. S. Sacrement.

N. B.— Vendredi 5, samedi 6, à la messe de 7 h. et dimanche 7, après les vêpres à la chapelle du S. Esprit triduum des Enfants de Marie préparatoire à la fête de l'Immaculée.

5 Vendredi.— 1^{er} du mois.— A 8 h., messe en l'honneur du Sacré Cœur et exposition du T. S. Sacrement pour toute la journée.— Le soir à 8 h., office en l'honneur du Sacré Cœur.

6 Samedi.— S. Nicolas, év. et conf.— A 7 h., messe du Rosaire.— Le soir à 6 h., chapelet et salut.

7 Dimanche.— 2^{ème} de l'Avent.— Offices de ce dimanche.— A la messe de 6 h. $\frac{1}{2}$, com. mens. des Hommes de la Confrérie du T. S. Sacrement.— Le soir à 5 h., confession pour la fête de l'Immaculée.

8 Lundi.— L'IMMACULÉE CONCEPTION.— A 7 h., messe de Monseigneur avec chants, communion générale des Enfants de Marie.— Le soir à 8 h., office, sermon, réception des Enfants de Marie, procession et Salut du T. S. Sacrement.

9 Mardi.— 2^{ème} du mois.— A 7 h., messe du Tiers Ordre.

11 Jeudi.— S. Damase, pape et conf.— Le soir à 8 h., Heure Sainte paroissiale pour la France.

14 Dimanche.— 3^{ème} de l'Avent.— Solennité de l'IMMACULÉE.— A la messe de 8 h., com. générale des petits enfants.— A 10 h., Grand'messe solennelle.— Après les Vêpres, instruction pour les personnes de langue anglaise dans la chapelle du S. Esprit.

N. B.— Mercredi, vendredi et samedi de cette semaine sont les jours de Quatre Temps avec jeûne et abstinence.

17 Mercredi.— 3^{ème} du mois.— Jour des Mères Chrétiennes.— Le soir à 8 h., Office de la Confrérie.

18 Jeudi.— Le soir à 8 h., Heure Sainte des Dames et Jeunes Filles.

21 Dimanche.— 4^{ème} de l'Avent.— Offices de ce dimanche — A la messe de 8 h., com. mens. des Jeunes Filles.— Il n'y aura pas réunion des Enf. de Marie.

22 Lundi.— St Thomas, apôtre.— Le soir à 6 h., chapelet et salut.

24 Mercredi.— Vigile de la Nativité de Notre-Seigneur.— Jeûne et abstinence. Dans la matinée, confessions des enfants ; l'après-midi à partir de 3 h. confessions des grandes personnes.

25 Jeudi.— NOËL.

Le jeûne eucharistique commence à minuit : toutefois il est convenable de laisser un intervalle d'une heure sans manger ni boire avant la messe de minuit si l'on veut y communier.

A minuit, Messe Pontificale pour tous les Fidèles de la Colonie, suivie de deux messes basses.— L'Angelus sera sonné à 7 h.— Messes basses à partir de 7 h. $\frac{1}{2}$.— A 10 h., Grand'Messe solennelle.— A 2 h. $\frac{1}{2}$, Vêpres Pontificales, Bénédiction papale, Salut du T. S. Sacrement.

27 Samedi.— St Jean, apôtre et évangéliste.— A la messe de 7 h., com. mens. des Enf. de Marie.— Le soir à 6 h., chapelet et salut.

28 Dimanche.— Les Saints Innocents.— A la messe de 8 h., com. mens. des garçons.— Après les Vêpres, réunion des Tertiaires à la chapelle du St Esprit.

31 Mercredi.— S. Sylvestre, pape et conf.— *dernier jour de l'année.*

Le soir à 8 h., Office : chapelet et salut, chant du Miserere pour demander à Dieu pardon des fautes de l'année et du Te Deum pour remercier Dieu des bienfaits reçus.

Actes Paroissiaux

(DU 15 OCTOBRE AU 15 NOVEMBRE 1941)

BAPTÈMES.— Sont devenus enfants de Dieu et de l'Eglise,

Le 26 octobre. PATUREL Georges-Charles ; Parrain : Charles Landry ; Marraine : Thérèse Joret.— *Le 30,* KERHOAS Jean-Ernest ; Parrain : Ernest Bry ; Marraine : Jeanne Gorget.— *Le 1er novembre,* CHARTIER Léonore-Elisabeth ; Parrain : Georges Vigneau ; Marraine : Marie Briand.— *Le 5,* BRIAND Georges-Raymond ; Parrain : Raymond Briand ; Marraine : Marguerite Briand.— ALLAIN Juliette-Marthe ; Parrain : Lucien Petitpas ; Marraine : Marthe Janil.— *Le 8,* PEIGNY, Rosemonde-Mathilde ; Parrain : Roch Peigney ; Marraine : Mathilde Ruelland.— *Le 9,* SIOSSE Gilberte-Marie ; Parrain : Ernest Siosse ; Marraine : Fabienne Rebmann.

MARIAGES.— Se sont unis par les liens indissolubles du Sacrement.

Le 8 novembre. Antoine GIRARDIN et Marie HACALA.— *Le 11,* Francis SLANEY et Louise BARRIEUX.— *Le 12,* Valentin DRAKE et Anita Walsh.

SEPULTURES.— Ont reçu les honneurs de la sépulture chrétienne

Le 2 novembre, Catherine OLANO, née Jauréguiberry, 78 ans.— *Le 11,* Eugène BÉCHET, 69 ans.



Seul le christianisme civilise le monde. Il l'a civilisé par trois moyens : en faisant de l'autorité une chose inviolable, en faisant de l'obéissance une chose sainte, en faisant du sacrifice une chose divine. Quelle puissance, hors celle-là, peut avoir l'espoir de sauver le monde ?

Un penseur catholique.



LA BONNE PAGE

Des prédictions qui se sont réalisées.

Sous ce titre les membres d'un Cercle Catholique de Nantes avaient fait placer sur les murs de la ville l'affiche suivante :

« En ce temps où des prophéties prises à des sources douteuses pullulent, que celles-ci nous soient un réconfort puisqu'elles se sont réalisées à la lettre.

Pouvez-vous expliquer :

Que le Messie ait été prophétisé ?

Que l'on ait prédit : sa famille, sa généalogie, le lieu de sa naissance le moment précis de sa venue, son caractère divin, sa mission rédemptrice, les principales circonstances de sa vie, tous les détails de sa Passion et de sa mort, son triomphe et celui de son Eglise, et que Jésus-Christ ait réalisé ces prédictions ?

Or songez :

que ces prophéties sont contenues dans des livres dont les Juifs eux-mêmes reconnaissent l'authenticité.

Qu'elles ont été écrites, au cours des siècles, par des hommes qui n'avaient pu s'entendre, se concerter.

Qu'elles sont si précises qu'elles semblent plutôt raconter, après coup, la vie du Christ, que la prédire.

Et avouez que c'est naturellement inexplicable !

Quand un homme, dit Pascal, aurait fait un livre de prédictions sur Jésus-Christ.... et que Jésus-Christ serait venu conformément à ces prophéties, ce serait d'une force infinie. Mais il y a bien plus ici. C'est une suite d'hommes, durant quatre mille ans, qui, constamment et sans variation, viennent l'un en suite de l'autre prédire ce même événement... Ceci est autrement considérable.

Il faut donc en conclure

Que le Christ a été vraiment prophétisé et qu'il est Dieu.



Joseph Urdanabia
Charrois sable et galet.



— AVIS —

A l'approche de l'hiver, nous demandons aux mères de famille, soucieuses de revenir à des habitudes chrétiennes, de ne permettre le vêtement de ski aux jeunes filles que dans les rares occasions où des jeux violents et de gros amas de neige rendraient ce costume nécessaire.

Le costume de ski n'est pas un costume pour aller en classe par des rues où le chemin est fait,

Ne laissez pas laïciser Noel.

C'est laïciser Noel, c'est à dire supprimer le divin, que d'y mettre un Père Noel avec des fées et des lutins.

Noel c'est l'Enfant Dieu, avec la crèche et les anges.

Le Père Noel, les fées, les lutins n'ont jamais existé.

Et quand vos enfants reçoivent un cadeau en la fête de Noël, ce cadeau, ils peuvent le croire, vient du petit Jésus en passant par votre cœur et vos mains.



Il faut revenir à Dieu.

Un jour, un ami entre chez le Général de la Moricière qui avait sur son bureau un catéchisme, son livre de messe, l'Imitation de Jésus-Christ et un livre du P. Gratry. Le visiteur s'étonne. Alors La Moricière de lui dire : « Eh bien oui, j'en suis là ; je m'occupe de cela, je ne veux pas rester comme vous le pied en l'air entre le ciel et la terre, entre le jour et la nuit. Je veux savoir où je vais, à quoi m'en tenir, et je n'en fais pas mystère. »



Deux frères

« J'avais cinq ans, lorsque Dieu, songeant aux besoins futurs de ma vie et de mon âme me donna un frère. La plus grande joie dont je me souviens fut de voir ce beau petit frère endormi dans son berceau Que de jours sombres changés en jours d'allégresse parce que cet enfant m'a aimé. »

Louis Veuillot



Catéchisme pour les grands

Il y a laïque ... et laïque

Dans la société religieuse qu'est l'Eglise on distingue, de par la volonté de son divin fondateur, le peuple (*en grec : laos*) et les hommes choisis pour le diriger (*en grec : cleros*), il y a donc les laïques et les clercs.

Mais les luttes religieuses des 60 dernières années ont donné au mot « laïque » un sens nouveau, un sens d'opposition au clergé (anticléricalisme). Le laïque, c'est — avec des degrés suivant les individus — l'homme qui veut l'organisation et le fonctionnement de la société sans Eglise et sans Dieu.

Que de fois notre pauvre France a entendu ces mots : laïque, laïcisation, laïcisme, laïcité ; mots de combat, couvrant des idées destructives de la société chrétienne, en faveur desquelles ont été créées des lois dites intangibles : loi scolaire, loi du divorce, loi de la Séparation, laïcisation des hopitaux, exil des religieux etc.

Le mot laïque en ce deuxième sens doit disparaître de notre langue. Enfasons, autant que nous le pouvons, tout le mal fait à notre pays par la lutte antireligieuse.

Mais gardons le mot laïque en son premier sens : personne qui fait partie de l'Eglise enseignée, dirigée par le clergé. L'état du laïque uni au prêtre, dirigé par le prêtre, travaillant à l'action catholique, s'appelle le laïcat.

Mgr A. Poisson



De quoi vit la Paroisse ?

« Une paroisse vit de la conscientieuse collaboration de tous elle vit de la belle tenue morale des foyers de l'autorité judicieuse de leurs chefs, de l'éducation chrétienne qu'y dirigent les mères, de la fidélité aux offices de l'Eglise, du contact avec le Christ de la messe et de la communion. Une paroisse vit de la dignité des femmes, de la pureté des jeunes filles, de la politesse des enfants, de la grave sévérité des hommes, de la loyauté des jeunes gens.... Elle vit, pour tout dire, du respect porté à la Famille, à l'Ecole et à l'Eglise. »

UN CURÉ



ECHOS du MOIS



A Ste Thérèse de Langlade. — La chapelle de Ste Thérèse de Langlade nous a coûté cette année des réparations assez importantes. Il a fallu refaire tout le soubassement qui se crevassait : c'était un béton sans force qui datait de la construction de la chapelle ; à sa place M. Dodeman, entrepreneur, éleva un bon mur de près de 30 cm d'épaisseur. Les portes devaient être visitées et les serrures et les couvre-joints de bois sur l'évérite et la toiture elle-même. Une bonne couche de peinture a terminé le travail.

Il ne nous reste qu'à payer. Et la note est lourde. Déjà plusieurs amis de Ste Thérèse, villégiateurs et fermiers de Langlade nous ont apporté leur offrande ; nous les remercions pour la chère sainte.

La location des bancs de l'église. — Le dimanche 26 octobre après les Vêpres, le Conseil de Fabrique présidé par M. Louis Hardy a procédé à la location, au plus offrant, des quelques places remises, 14 seulement. La mise à prix, différente d'après l'emplacement, a subi pour plusieurs bancs une hausse assez forte. Beaucoup de paroissiens voudraient avoir des places fixes ; et malheureusement il n'y a en tout que 480 places à louer dans notre église.

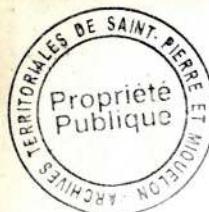
Au Christ-Roi. — La fête du Christ-Roi est la fête patronale de notre confrérie d'Hommes du T. S. Sacrement. Comme chaque année un triumvirat a préparé cette fête. Dans ses entretiens Monseigneur a fait une comparaison entre la situation actuelle de l'Eglise de France et celle d'il y a cent ans qui a vu Lacordaire réclamer avec courage la liberté de croire, la liberté d'enseigner, la liberté de la vie religieuse et Ozanam lancer le grand mouvement d'amour qui s'est appelé les Conférences de St Vincent de Paul. Nous devons au Christ-Roi d'agir avec le même courage à l'époque où il nous est donné de vivre.

Le Saint Sacrement est resté exposé de la messe de 7 h. 30 au salut de 2 heures.

Signalons - pour réagir - que certaines heures ont vu bien peu de personnes monter la Garde d'honneur en dehors de groupes de Jeunes filles fidèles.

A 1 heure, une soixantaine d'hommes sont venus s'unir à Monseigneur qui a entrecoupé les prières d'aperçus et de réflexions sur la situation de l'Eglise de France au moment de la Séparation.

La Toussaint et les Morts. — Les fêtes de la Toussaint et des Fidèles Trépassés, nous les avons vécues en chrétiens qui aiment les vérités de



la foi et qui en vivent. — Combien nous voudrions dire cela de tous, à Saint-Pierre, pour leur bonheur comme pour le nôtre.

La veille de la Toussaint vit les confessionnaux assiégés à certaines heures. Au nom de Dieu le prêtre absout ; la paix de Dieu revient en nous.

Le spectacle de l'Eglise remplie d'une foule qui va communier et qui prie tandis que l'orgue l'enveloppe de pieuses mélodies, si habituel qu'il soit, impressionne toujours ; ainsi en fut-il aux deux messes matinales.

Je retiens le souvenir des offices pontificaux dont l'absence de Monseigneur en août dernier nous avait privés le jour de l'Assomption.

Le sermon de la Toussaint nous fit admirer avec le P. Pichou la splendeur de la vie céleste. Monseigneur, aux premières vêpres des âmes, répondit à ces trois questions : « Faut-il croire à la mort ? Comment comprendre la mort ? Qu'y a-t-il au delà de la mort ? » Le discours officiel du Père Gérard au Service du 3 novembre nous porta sur les hauteurs du patriotisme, conforme à notre nature d'homme, source d'idéal et de bonheur.

Une vraie tempête gêna la fête des Morts, arrêtant bien des bonnes volontés et interdisant (le fait est rare) la procession au cimetière. La procession eut lieu le lendemain à l'issue du Service de la paroisse.

A l'église, l'attention fut attirée par la transformation de l'autel de N. D. de Lourdes devenu, pour ce mois, l'autel de N. D. de Montligeon. La statue est celle du reposoir des Enfants de Marie.

Le courrier. — Nous avions eu un courrier au début d'octobre et nous attendions le suivant aux environs du 22. Mais rien ne parut à l'horizon. Le bruit courut bientôt que le Belle-Isle, quittant S. Jean de Terre-Neuve avait « touché », qu'il était rentré au port et que ses réparations demanderaient peut-être un mois. Il fallut s'estimer heureux de recevoir les lettres, le 31, par la pinasse qui alla rencontrer, à Grand Banc, le Baccalieu venant de S. Jean. Le samedi 8 novembre, la pinasse nous a apporté le courrier, de Grand Banc.

Le charbon. — Plus d'arrivée de charbon depuis quelque temps. Nous sommes victimes des grèves dans les mines du Cap Breton.

Le tas de charbon de la cale de M. Maufroy diminue chaque jour et sera bientôt disparu.

Espérons que des Etats-Unis et du Canada on aura pitié de nous, et que nous verrons arriver du combustible On dit déjà qu'il sera très cher.

Un bateau au « plain ». — Des appels de T. S. F. avaient au soir de vendredi 7 novembre et au matin du lendemain demandé des nouvelles d'un bateau qui, faisant partie d'un convoi, s'était égaré dans la brume.



non loin de S. Pierre. Un télégramme nous apprit qu'il s'agissait du steamer suédois « Gudmemdra ». Mais où était ce steamer ? Un remorqueur, le « Prudent », entendit l'appel S. O. S. et vint examiner les approches de nos îles. Samedi vers midi, il découvrit le steamer échoué par l'avant sur un rocher auprès de la falaise de Langlade entre les « Voiles Blanches » et le « Cap à Ross ». Le « Gudmemdra » était trop abîmé pour être remorqué, le « Prudent » prit à son bord 24 hommes d'équipage et mit le Cap sur Saint Jean de Terre-Neuve. Seuls, le capitaine et son second restaient, ils virent bientôt arriver les représentants de l'Assurance. Dès le matin du dimanche, 9 novembre, on put commencer à sauver des centaines de sacs de sucre de la cale avant. Le sauvetage du matériel continua le lundi 10, et les jours suivants ; le « Colonia », le « Maryse R. », des doris y coopérèrent.

La Légion française des Combattants. — Le J. O. des 15 et 31 octobre 1941 applique au Territoire la loi du 29 août 1940 portant création de la Légion française des Combattants et institue l'Union française des Combattants des îles Saint-Pierre et Miquelon. Un second arrêté autorise cette Union à étendre son champ d'action civique, social et moral par la constitution d'un groupement des « Amis de la Légion ». Par contre, l'Association des Anciens Combattants se voit retirer l'autorisation de fonctionner.

Distributions gratuites de charbon. — Le même J. O. porte un arrêté allouant aux nécessiteux deux distributions de charbon, l'une dans la première quinzaine de décembre, l'autre en février.

Météorologie. — *Du 13 octobre au 13 novembre.* — On a pu observer ce mois-ci trois périodes bien distinctes. Du 13 au 22 octobre une série de coups de vents modérés de SW à NW avec précipitations faibles et quelques belles journées ; une autre série de coups de vents plus sérieux de SW à NW du 24 octobre au 4 novembre avec fortes précipitations (et un fort coup de vent de SE le 3 nov.) ; enfin une période de calme relatif à température douce et quasi constante du 4 au 10 nov. avec brouillard persistant et précipitations faibles. Pour ces périodes on enregistre 18 c/m de pluie. Malgré un arrêt sensible au début de novembre la décroissance de la température est encore en avance de 2 à 3° sur l'an dernier.



Mlle Gabrielle Ruault-Cazier, Fleuriste
rue de l'Espérance

Vente de bouquets et de gerbes mortuaires. (Prix modérés)



Un peu de notre Histoire (207). de 1841 à 1845 inclus.

A propos des écoles (1841)

Le premier août s'ouvre la séance du Conseil d'administration au cours de laquelle est discuté un projet d'arrêté sur l'instruction publique.

Préalablement le Commandant expose que conformément aux ordres ministériels du 2 juillet 1841 et pour satisfaire à un besoin constaté officiellement dès 1840 par l'avis unanime d'une commission spéciale, à la suite duquel intervient un projet d'arrêté non suivi d'exécution, il avait fait préparer sur des bases nouvelles un nouveau projet de règlement dans le but principal d'assurer l'exercice du contrôle de l'autorité locale sur les écoles et établissements divers d'instruction publique qui existent actuellement ou qui peuvent être fondés dans la colonie.

C'est sur ce projet qu'est appelée la discussion du Conseil.

M. Bruslé, chef du Service administratif son auteur, fait dans un exposé sommaire l'historique de la question depuis 1840 et les circonstances qui avaient induit le Département à refuser son approbation aux dispositions qui furent proposées à cette époque (Voir F. P. du 15 janvier 1839 N° 181). Il pose l'état de choses actuel, fort différent de ce qu'il était alors, et conclut de cette différence même à l'urgence d'établir une surveillance et un contrôle régulier dont l'absence peut d'un jour à l'autre amener des inconvénients sérieux. Abordant ensuite l'ensemble des dispositions du nouvel arrêté, le rapport fait connaître que les prescriptions jugées inadmissibles par le ministre dans le projet de 1840, ont été remplacées par d'autres mesures d'une application plus simple et plus en harmonie avec les localités. C'est ainsi qu'ont disparu les votes de rétributions ou de contributions. Que la hiérarchie compliquée de comités d'arrondissement et communales est remplacée par deux commissions dont les attributions sont exactement définies et limitées. Que des garanties de moralité et de capacité, de la part des personnes qui voudraient se consacrer à l'instruction, remplacent l'établissement de listes de candidats aux emplois d'Instituteurs. En un mot, les nouvelles dispositions tendent vers un but principal unique, à savoir : l'exercice réel et efficace, au moyen de commissions, de la surveillance et du contrôle dont l'autorité ne peut se dessaisir, et dont le principe se trouve rappelé par la dépêche du 8^{me}août.

(A suivre)

E. S.



Un chrétien en face de la vie.

En face du mariage.— *Louis Veuillot à sa fiancée :*

Je suis chrétien, Mademoiselle, et je parle à une chrétienne. Je ne me ferai pas tout dans votre cœur en vous disant que je prends comme un devoir cette sage disposition de la Providence, rappelée par l'Église, qui attribue à l'homme l'autorité dans la maison. Non seulement le bon ordre et la décence l'exigent ainsi ; mais, avec le caractère que j'ai, cette pleine autorité qu'il faut me laisser est nécessaire à votre bonheur. Je serais le plus insupportable des esclaves, je serai le plus soumis des maîtres.

Je n'aime point le monde ; il est mauvais pour moi, il le serait davantage pour vous. Outre qu'il me gâterait certainement, il pourrait vous troubler. J'en deviendrais plus difficile encore et vous perdriez de deux façons....

Si vous acceptez, c'est un adieu que vous dites à la fortune. Je ne serai jamais riche, à moins que Dieu ne le veuille absolument, mais je ne m'y préterai pas. Je suis incapable d'une combinaison quelconque qui puisse m'enrichir. Je ne suis propre qu'à gagner ma vie, et j'en bénis Dieu. J'ai là-dessus des idées très anciennes, très réfléchies, très arrêtées.... Point de fortune, donc point d'éclat. Jamais de brillantes parures, jamais de beaux divertissements. Il faut que vous trouviez votre bonheur dans votre maison, une maison humble et fermée comme celle-ci, visitée d'amis sûrs, partant peu nombreux : ceux des vôtres qui me conviendront, ceux des miens que vous agréerez. Voulez-vous renfermer tous vos souhaits dans ce petit cercle et toutes vos joies dans ce petit espace ?....

En face d'un berceau.— *Louis Veuillot à un ami :*

Elle dort, boit, crie, se frotte les yeux et salit louablement ses langes. Je ne vous dirai rien de son caractère qui me paraît cependant fort heureux, ni de sa figure qui me semble charmante, quoique je n'ai pu découvrir en quoi elle diffère de tous les horribles petits minois du même âge que j'avais regardés avec épouvante jusque-là. Vous ririez de mes préventions paternelles, si je m'abandonnais à ces détails. Cependant votre impartialité ne refuse pas tout mérite à une personne qui a eu l'esprit de naître un samedi dans le mois de la Sainte Vierge et qui pesait près de dix livres en naissant. Nous l'avons portée à l'église deux heures après, où elle a reçu de bonne grâce le nom saint de Marie, et accepté sans fai-



re la moindre grimace le sel de la sagesse. Voilà tous les évènements de sa vie....

Oh ! que je voudrais être saint, afin d'obtenir que cette enfant soit sainte, et que tout d'abord elle fasse ses deuils sans souffrir.... Je suis sublime et bête. J'aimerais mieux pour mon enfant la mort qu'un péché, et je serai prêt à murmurer, je le crains, s'il lui arrivait un rhume. Cinquante fois par jour je vais me courber sur ce berceau et je regarde en silence, ému de tendresse et de respect, comme si je contemplais un ange, et c'est bien un ange en effet ; puis je la bénis, comme s'il m'appartenait de donner ma bénédiction aux anges....

En face de deux cercueils.— *Louis Veuillot à un ami :*

« Marie, 9 ans, de jour en jour mûrissait pour le ciel. De vraies et solides vertus croissaient sous les dons rares qui l'ornaient. Elle était pieuse, sincère, elle aimait la justice, elle savait se contenir et se sacrifier. Elle a expiré les mains jointes, les yeux au ciel, en donnant son cœur au bon Jésus, après avoir demandé à se confesser. Depuis un mois, sa tante ne trouvait pas une légère faute à lui reprocher.... On lui présentait les plus horribles médecines ; elle faisait le signe de la croix et les prenait sans hésiter, sans donner une marque de dégout. Elle tenait à la main, durant les dernières heures, un petit crucifix qu'elle baisait souvent d'elle-même. Dans une de ses dernières convulsions, ce crucifix étant tombé sur le lit elle se mit à le chercher avec angoisse. Son grand-père lui dit : « Va, mon enfant, tu le verras bientôt ! » Elle le reprit, le bâsia, le présenta aux personnes qui l'entouraient et mourut.... »

« Madeleine, 3 ans, est morte. J'aurais voulu que tu fusses là. Tu aurais vu le départ d'un ange, tu aurais vu qu'il n'y a pas de mort où il n'y a pas de péché. Trois minutes avant de mourir, l'enfant a pris de mes mains le crucifix qui a reçu les derniers baisers de sa mère ; elle l'a porté à ses lèvres, elle a souri en tendant ses petits bras vers le ciel. Si tu avais vu ce sourire ! Puis elle a laissé échapper un petit souffle doux et pur, et je lui ai fermé les yeux. »

TIP TOP TAILORS Limited, TORONTO

Vêtements sur mesures.

Complet ou pardessus

Prix unique : \$ 28,50

Renseignements et échantillons chez :

Etienne DAGUERRE



H. A. PATUREL

Commission-Consignations Gros et détail

Epicerie - Vins et Spiritueux - Biscuits fins - Confiserie - Parfumerie -
Fruits Légumes, grains, foin, charbon,
Confactions. -- Chaussures etc.

Représentant : Newfoundland Canada S. S. Co Ltd.

The Ogilvie Flour Mills Co. Montréal
Produits Alimentaires Catelli, Montréal.

Confitures, Marinades : Alphonse Raymond, Montréal.

DAVIS et FRASER : Viandes fraîches et fumées, HALIFAX et CHARLOTTETONW
Austin Nichols & o., New-York.

Seaboard Fruit Co., New-York.

Radios Scott de Luxe Allwave 11, 12, 19 et 30 lampes, (*garantie 5 ans*).

Agence Dery & Fils, Semences fraîches, Montréal.
The Insulite Company of Finland-Copenhague
Prix, catalogues et échantillons sur demande,

SAINT-PIERRE (Îles St-Pierre et Miquelon)

Louis Hardy Legranvillais,

AGENT Imperial Oil Limited
Great West Wine Co

Collin et Bourrisset: Vins de Bourgogne
Delbeck et Cie, Reims — Champagnes
Fournier-Demars de Bourges —
Liqueurs.

Pension-Restaurant

Mme Cadet - Etcheverry,
Quai de la Roncière.

HOTEL LALANNE

QUAI DE LA RONCIÈRE

ALBERT BRIAND

Rue de la Poudrière.

Epicerie - Mercerie - Quincaillerie.

LA « MORUE FRANÇAISE »

Sous-Agence Nord

Denrées de toutes sortes.

PIERRE GOCNY, rue Borda

Epicerie - Liqueurs - Légumes
Articles divers

American House

Vins et spiritueux. Quai de la Roncière

GAUTIER Frères

Boucherie - Charcuterie - Légumes
Oeufs, etc. Fournisseur des navires

HOTEL ROBERT

Quai de la République



LESPAGNOL FRERES

QUAI DE LA RONCIÈRE - SAINT-PIERRE

ARTICLES DE MÉNAGE

Ripolin et Peintures toutes couleurs
Essences - Huile de lin - Mastic - Vernis,
Verre ordinaire et imprimé, etc.

Appareils de Chauffage en tous genres

POSE de PRISES d'EAU - SALLES de BAINS
CABINETS INODORES

Fourneaux de Cuisine - Calorifères

CRAWFORD - Enterprise - RICHMOND

Julien MORAZÉ

Henri MORAZÉ, Successeur

Quai de la Roncière.

Armement - Commission - Consignation - Alimentation - Liqueurs
Confections - Chaussures - Fournitures en tous genres
Warehouse avec Quai

REPRÉSENTANT

Champagne : Perrier-Jouet, Vieil Clicquot, Reims.

Armement : Société Nouvelle des Pêcheries à vapeur, Arcachon

Armement : Maison Ch. Leborgne, Paris

Assurance Maritime : The Board of Underwriters of New-York, N.-Y

Assurance contre l'incendie : Phoenix Insurance Co limited of London

Moteurs marins : The Hubbard Engineering Co, Middletown, Conn

Huiles à Machines et graisse de toutes qualités, Standard Oil Co of
New-York, Socony.

Dépositaire des Cigarettes et Tabac « NATIONAL »

Poste distributeur d'ESSENCE de l'Imperial Oil Co Ltd.

— FREE AIR —



— 391 —

Maison fondée en 1866.

Martin Brothers Tobacco Co., Inc.
New York

La fameuse cigarette « MARVELS »

Cigarette merveilleusement fine et douce,
a un PRIX MODIQUE
La Cigarette qui flatte le goût
du monde

Today's
THRIFT LESSON
Marvels' quality
+ greater savings
= money in your
pocket

MARVELS
The CIGARETTE of Quality

MIDDLETON Co. Ltd.

80 Broad Street, NEW YORK

Distributor.



Toujours satisfait avec les produits
NATIONAL CARBON Co, Inc.

FOR *Complete* SATISFACTION
LOOK FOR THE NAME
EVEREADY
TRADE-MARK

ON YOUR



Y-41

USED TOGETHER THEY INSURE
BRIGHTER LIGHT—LONGER LIFE

MIDDLETON CO, Ltd.
80 Broad street, NEW YORK
Distributor